



CONSEIL DÉMOCRATIQUE KURDE EN FRANCE

Appel à soutenir la campagne contre l'isolement carcéral et pour la libération d'Abdullah Öcalan

Abdullah Öcalan, fondateur du Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK), est détenu depuis février 1999 dans la prison insulaire d'Imrali en Turquie. Condamné à la peine de mort en juin 1999, à l'issue d'un procès expéditif qui sera jugé inéquitable par la Cour européenne des Droits de l'Homme en 2005, il a vu sa peine commuée en prison à vie suite à l'abolition de la peine capitale par la Turquie en 2002. Durant de nombreuses années, il a été le seul détenu de l'île, avant d'être rejoint par d'autres prisonniers politiques. Les codétenus d'Öcalan sont aujourd'hui au nombre de trois. Il s'agit de Hamili Yıldırım, Ömer Hayri Konar et Veysi Aktaş. Les prisonniers d'Imrali sont tous soumis à un régime carcéral spécialement conçu pour le leader kurde et contraire tant au droit interne qu'aux normes internationales applicables dans ce domaine.

Depuis deux ans et demi, les quatre prisonniers sont totalement coupés du monde extérieur. Ils ont été vus pour la dernière fois lors d'une visite des familles le 3 mars 2020. Un an plus tard, le 25 mars 2021, M. Öcalan a été autorisé à parler brièvement avec son frère au téléphone. Depuis cette conversation téléphonique brusquement interrompue, aucune nouvelle n'a franchi les murs de la prison d'Imrali.

Selon la législation turque, les détenus et les condamnés peuvent s'entretenir avec leurs avocats les jours ouvrables, durant les heures de travail. La même législation prévoit un droit de visite pour les proches des prisonniers, à raison d'une fois toutes les deux semaines. Mais la prison d'Imrali est, à n'en pas douter, un espace de non-droit. À partir de 2011, les entretiens avec les avocats ont été totalement interdits. Seules cinq rencontres ont été autorisées durant un court laps de temps, entre mai et août 2019. Concernant les visites des familles, Abdullah Öcalan n'a pu voir ses proches qu'à cinq reprises depuis 2014. Quant à ses codétenus, ils n'ont eu droit qu'à trois visites, tout au plus, depuis 2015.

La détention au secret, c'est à dire la privation de tout contact avec le monde extérieur, est une forme de torture reconnue par les organes européens et internationaux de protection des droits humains. En septembre 2022, faisant droit à une requête des avocats des prisonniers d'Imrali, le Comité des droits de l'homme de l'ONU a enjoint au gouvernement turc de "mettre fin à la détention au secret et de fournir aux détenus un accès immédiat et sans restriction à un avocat de leur choix". Cette injonction réitérée en janvier 2023 n'a aucunement été prise en compte par les autorités turques.

La situation d'Abdullah Öcalan n'est pas différente de celle de Nelson Mandela en son temps. Les deux hommes ont dirigé des mouvements de libération nationale qu'ils ont engagés dans la lutte armée, comme dernier recours contre des régimes oppresseurs. Ils ont tous deux été arrêtés et condamnés à la réclusion à perpétuité. Comme Mandela à l'époque, Öcalan est détenu sur une île et soumis à un régime carcéral très rude. Comme l'ANC autrefois, le PKK est classé comme organisation terroriste par certains États qui nient le droit des peuples à l'autodétermination. Enfin, à l'instar de la position qu'avait Mandela en Afrique du Sud avant sa libération, Abdullah Öcalan, reconnu par des millions de Kurdes comme leur représentant légitime, est le dirigeant kurde le plus à même de négocier avec l'État turc une solution politique à la question kurde et mettre fin ainsi à des décennies de guerre qui ont coûté des dizaines de milliers de vies.

Nous nous faisons ici la voix des familles des détenus d'Imrali qui attendent désespérément des nouvelles de leurs proches, la voix de leurs avocats démunis face à l'arbitraire et au déni des droits les plus fondamentaux, et enfin, la voix de millions de Kurdes qui demandent la fin de l'isolement carcéral et la libération d'Abdullah Öcalan pour une solution politique et pacifique à la question kurde.

Le combat contre l'isolement et pour la libération d'Öcalan est un combat pour les droits humains, la démocratie et la paix. Il ne peut reposer uniquement sur les épaules des Kurdes. Convaincus de votre sensibilité à cet égard, nous vous appelons à soutenir la campagne internationale qui sera lancée le 10 octobre 2023 pour dénoncer le régime carcéral d'Imrali et demander la libération du leader kurde. Nous tiendrons ce jour-là une conférence de presse au sénat, à 11h, sous le haut patronage de Pierre Laurent, vice-président du Sénat. Nous espérons pouvoir compter sur votre soutien à cette occasion.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer l'expression de notre sincère considération.

Melihan Akdogan et Sahin Polat, coprésidents du CDK-F